

Imprägnierlasur

- Lasure en fine couche -

Extérieur

A pores ouvertes, résistant aux intempéries, avec film de protection

Description générale

Type de matériau :	Lasure d'imprégnation à base de résine d'alkyde
Domaine d'utilisation :	Peintures neuves et de rénovation à l'extérieur sur des planchages en bois, des clôtures, des pergolas, etc. La lasure d'imprégnation est particulièrement adaptée aux peintures à pores ouvertes sur les éléments en bois dont les cotes ne sont pas soumises à des tolérances étroites. Les anciennes surfaces traitées au carbonile peuvent être traitées avec la lasure d'imprégnation. Les peintures de rénovation sur d'autres supports, par ex. des vernis incolores écaillés, sont possibles, mais l'ancienne peinture limite alors la perméabilité à la vapeur d'eau du support.
Caractéristiques du produit :	Excellent pouvoir de pénétration, faible odeur, résiste à la décoloration et aux UV (à l'exception du produit incolore), avec film de protection contre les algues et les moisissures. La lasure d'imprégnation pénètre très bien dans le support, laisse respirer le bois et résiste aux intempéries.
Coloris :	Incolore (*), Pin ancien, Pin, Frêne, Chêne clair, Tek, Chêne foncé, Noyer, Palissandre, Blanc En raison de l'absence de pigments, la lasure d'imprégnation incolore ne doit être utilisée à qu'en combinaison avec une lasure teintée, puisque dans le cas contraire, elle ne protège pas des UV.
Conditionnements :	750 ml, 2,5 l, 5 l

Données techniques

Base de liant :	Résine d'alkyde
Base de pigments :	Oxydes de fer micronisés, suie, dioxyde de titane
Densité :	Env. 0,850 – 890 g/cm ³ , en fonction de la teinte
Degré de brillance :	Satiné brillant
Viscosité :	Fluide

Séchage :	(23 °C, 60 % h. r.) Hors poussières après 4 heures (bois brut) Application de la couche suivante après env. 16 heures Séchage intégral après 24 heures
Rendement :	8 – 16 m ² / l par couche
GISCODE :	BSL40

Description de la mise en œuvre

Préparation du support :	Le support doit être porteur, sec, propre et exempt de substances séparatrices (huile, graisse, cire). L'humidité du bois ne doit pas être supérieure à 20 % : Poncer légèrement les surfaces peintes au carbonile ou à la lasure. Eliminer entièrement les lasures anciennes détériorées, puis traiter comme du bois brut. La préparation du support et l'exécution des travaux de peinture doivent correspondre à l'état actuel de la science et de la technique. Veuillez vous reporter à cet effet aussi aux fiches techniques BFS actuelles ainsi qu'à la réglementation VOB, Section C, DIN 18363 Travaux de peintre et de peinture.
Structure du revêtement :	La consistance de la lasure d'imprégnation permet de l'appliquer à la brosse ou au adapté à la peinture par immersion. 1 – 2 couches sur bois absorbants. La couleur est influencée par les différentes essences de bois et le nombre de couches appliquées. Les teintes peuvent être mélangées entre elles. La lasure incolore peut servir à éclaircir les autres teintes. Lors de l'application sur des bois exotiques, tenir compte des consignes figurant sur la fiche technique de l'essence correspondante. A l'extérieur, le frêne ne peut pas être protégé durablement des intempéries.

Avant la mise en œuvre, effectuer un essai d'application.

Si la couche de finition est réalisée avec plusieurs contenants, il convient de veiller à ce qu'ils proviennent tous du même lot.

Types d'application :	Application à la brosse, au rouleau ou par immersion. L'application par immersion est possible, si elle est suivie d'une finition à la brosse.
Nettoyage des outils :	Avec du substitut de térébenthine
Stockage :	Au frais, au sec et à l'abri du gel. Bien refermer l'emballage entamé et le retourner brièvement.

Valeur COV : Seuil UE pour ce produit (cat. A/f) :
700 g/l COV (2010).
Ce produit contient au maximum 700 g/l de COV.

Marquage : Veuillez tenir compte de nos fiches techniques de sécurité actuelles sur
www.jansen.de

Les informations techniques sont issues des derniers états des techniques. Une responsabilité pour la validité générale des différentes recommandations est cependant à exclure, étant donné que l'utilisation et les méthodes de mise en œuvre se situent en dehors de notre contrôle et que la nature des différents supports nécessite l'adaptation de la méthode de travail conformément aux spécificités techniques des règles de l'art. Les recommandations ne dispensent pas le client de devoir vérifier lui-même l'aptitude des produits du fournisseur à l'usage prévu sous sa propre responsabilité. Les « Conditions générales de livraison et de paiement de l'industrie des peintures dans la recommandation autorisée par l'Office fédéral des ententes le 01 janvier 2018 » s'appliquent. La publication de la présente fiche technique entraîne la perte de validité de toutes les fiches techniques précédentes de ce produit.

N° de TVA intracommunautaire : DE147923895

P.A. Jansen GmbH u. Co., KG • Produits spéciaux pour peintres en bâtiment • Hochstadenstraße 22 • D-53474 Ahrweiler
Tél. +49 2641 3897-0 • Fax +49 2641 3897-28